

# IPEm – Premier Appel à Projet

**Image et Perception Embarquées (Palse IPEm)** s'inscrit dans le cadre du Programme Avenir Lyon Saint-Etienne. Il a pour objectif de reprendre, en les actualisant et en les précisant, les orientations du projet d'EQUIPEX « TeC-Images » mais en gardant la même volonté de créer des liens forts et structurants entre les SHS (comprise au sens le plus large), les disciplines de la création et des disciplines telles que l'informatique et la physique.

Doté par l'Université de Lyon de **400 K€** qui seront gérés par l'Université Jean Monnet, il a comme objectif de financer, dans le cadre de **2 appels à projets** (en janvier et avril 2015), des actions scientifiques pluridisciplinaires ambitieuses qui s'articulent sur l'utilisation de dispositifs technologiques concernant principalement le domaine de **l'image et la perception embarquée** ainsi que sa mise en réseaux et dans ses nécessités de restitution via des interfaces variées. La gouvernance du projet sera assurée par un comité composé du responsable du projet (Philippe Colantoni, CIEREC, UJM), du directeur de l'ISH (Djamel A. Zighed Lyon 2), d'un représentant de l'UJM (Michel Rautenberg CMW), et d'un représentant de Lyon 2 (Serge Miguet LIRIS et ICOM). Il se terminera en **Juin 2016**

Il comprend trois programmes scientifiques :

1. **Spatialité, urbanité, cartographie et numérique** coordonné par Thierry Joliveau.
2. **Muséologie/muséographie/scénographie de l'exposition** coordonné par Danièle Méaux.
3. **Usages et espaces du corps en mode de captation** coordonné par Olivier Peyricot et Christophe Bardin.

Il disposera d'une plateforme technologique où seront gérés les équipements et les développements associés.

Lors de l'évaluation des propositions, **la priorité sera donnée aux projets** :

- incluant au moins 3 structures de recherche et/ou d'enseignement ayant été impliquées dans l'élaboration du projet IPEm (la liste de ces structures se trouve en introduction du document projet qui est joint à cet appel et elle est complétée par plusieurs autres structures citées à la fin de chacun des programmes scientifiques).
- proposant des équipements, logiciels et développements mutualisables
- réellement pluridisciplinaires
- intégrant des partenaires socioéconomiques (entreprises, musées, etc.)
- manifestant une réelle faisabilité dans les 17 mois restants

D'autres structures de recherche ou d'enseignement, y compris hors du territoire de la COMUE, pourront être associées aux projets proposés, mais elles ne pourront pas être porteuses. Elles viendront alors en sus des structures évoquées ci-dessus.

**Il est très important de noter que l'objectif premier de ce programme est de créer des liens forts entre les structures de recherche Lyonnaises et Stéphanoises et des actions pluridisciplinaires dans le cadre de projets ambitieux visibles à l'échelle régionale et/ou internationale et en cohérence avec la politique scientifique du site Lyon Saint-Étienne**

**(PALSE)**. Les projets ayant une masse critique (demandant des dotations de 40 000/50 000€ et + mais dans des limites raisonnables pour aboutir à un certain équilibre entre les programmes scientifiques) seront donc privilégiés.

Les propositions, qui seront composées d'un **texte descriptif de 8000 signes (espaces inclus)** au maximum ainsi que d'une **fiche** (fournie par nos soins, à compléter sous la forme d'un tableau Excel), devront être envoyées aux adresses électroniques suivantes [ipem@cierec.fr](mailto:ipem@cierec.fr) et [philippe.colantoni@univ-st-etienne.fr](mailto:philippe.colantoni@univ-st-etienne.fr) **avant le 31 Janvier 2015**.

Le comité de sélection sera composé de 11 personnes : les 4 membres du comité de gouvernance d'IPeM, 3 coordinateurs des programmes scientifiques, les VP Recherche de l'UJM, UL2 et de l'ENS (ou leurs représentants), la directrice de la MOM (ou son représentant). Les résultats de cet appel à projets seront donnés **avant mi-février 2015**.

L'Université Jean Monnet sera le gestionnaire des 400 K€. Elle effectuera les achats des équipements et les recrutements des personnels dédiés à IPeM. La partie fonctionnement des programmes scientifiques sera réalisée, après reversement, depuis l'université Jean Monnet Saint Etienne vers l'Université Lyon 2 et École Normale Supérieure qui ensuite s'occuperont de la gestion des différentes opérations (organisation colloques/workshop, stagiaires, etc.). Les équipements seront propriétés de l'UJM et seront mis à disposition par l'intermédiaire de conventions de prêt (tout sera fait en sorte que cette procédure soit la plus simple possible). Un lieu sera choisi pour le stockage et la gestion des équipements, il servira aussi de lieu de travail pour des personnels dédiés à IPeM (ces personnels pourront aussi être mobiles selon les tâches à effectuer).